

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU 17 OCTOBRE 2022

PRESENTS : Mmes Angélique EULOGE, Mady ESCUYER, Geneviève FONTIN,

MM. Michel LAUFERON, Gérard MICHEL,

ABSENTS : Mmes Cécile MARTINEAU, Annie SOUSSIEUX, Sylvie BLANC, Patricia GALANTINI

SECRETAIRE DE SEANCE : Geneviève FONTIN

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Angélique EULOGE à 15H00.

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 25 MARS 2022 :

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité

2 – CHOIX DU MODE DE PUBLICITE DES ACTES PRIS PAR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SALIGNAC :

Suite à la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, applicable depuis le 1er juillet 2022, a posé le principe de la publication des actes ni règlementaires ni individuels pris par les autorités communales par voie électronique.

Néanmoins, il existe une dérogation pour les communes de moins de 3 500 Habitants qui peuvent choisir, par délibération, un autre mode de publication :

- Soit par affichage,
- Soit par publication sur papier,
- Soit par publication sous forme électronique.

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes du centre communal d'action sociale de Salignac afin de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés ont décidé de procéder à la publicité des actes de la commune par voie d'affichage (couloir mairie).

3- COLIS DE NOEL :

Il a été proposé de refaire un colis avec des produits locaux. La composition est à définir selon les devis obtenus. Proposition de remplacer le vin dans le colis par un Pétillant ou Clairette à voir en fonction des prix.

Prévoir 22 colis simples et 13 colis doubles

4- REPAS DE FIN D'ANNEE :

130 personnes de + de 65 ans pour invitation repas

Il a été proposé de réaliser dans la salle polyvalente de Salignac avec un traiteur et animation pour les dates 7, 14, ou 21 décembre 2022 (à définir selon les disponibilités du traiteur).

Le repas est ouvert au Club des Aînés ; avec une participation pour les personnes extérieures au village de Salignac.

5- QUESTIONS DIVERSES :

La prochaine réunion est prévue le 7 novembre 2022 à 16 H00 afin d'examiner les devis des traiteurs et des animations ainsi que la composition du colis.

L'ordre du jour étant épuisé la séance prend fin à 17H.